

rapport

La cohésion sociale en Ile-de-France à l'horizon 2030

Méthodologie d'analyse des initiatives locales

29 novembre 2017

Rapport préparé par **Murielle PRINGEZ**
et adopté par la section Prospective



La cohésion sociale en Ile-de-France à l'horizon 2030

Méthodologie d'analyse des initiatives locales

Rapport préparé par **Murielle PRINGEZ**

et adopté par la section Prospective et planification

29 novembre 2017

Sommaire

1. Présentation du contexte.....	2
1.1 Les enjeux de la cohésion sociale pour la Région Ile-de-France.....	2
1.2 De l'intérêt de l'analyse de la contribution à la cohésion sociale	3
1.3 Perspectives à l'horizon 2030	5
1.4 Analyse de la contribution cohésion sociale au niveau des initiatives locales	6
2. Les thématiques analysées dans le cadre de la cohésion sociale	7
1.1 Détermination des thématiques	7
1.2 Six critères thématiques.....	8
1.2.1 Réduire la fracture numérique.....	8
1.2.2 Soutenir les nouvelles formes d'économie de proximité	10
1.2.3 Renforcer les solidarités	11
1.2.4 Développer la participation	11
1.2.5 Accroître l'employabilité de « publics cibles »	12
1.2.6 Renforcer les liens intergénérationnels.....	14
3. Les modalités de mise en œuvre de l'outil d'analyse de la cohésion sociale	16
Conclusion	18
Préconisations	18
Annexe.....	20

1. Présentation du contexte

1.1 Les enjeux de la cohésion sociale pour la Région Ile-de-France

L'intervention publique dans le domaine de la cohésion sociale est particulièrement ardue. Les mécanismes la régissant sur un territoire sont la résultante de plusieurs facteurs, rarement quantifiables, et dépendants non linéairement les uns des autres, à des échelles spatiales et temporelles différentes. Il en découle une déclinaison de l'action publique au niveau local particulièrement difficile à appréhender : dans quelle mesure une fête de quartier va-t-elle renforcer les liens entre les habitants ou exacerber les difficultés existantes de la cohabitation au quotidien ? L'évaluation de la réussite de l'aménagement d'un quartier en matière de cohésion sociale sera-t-elle toujours la même à 5, 10 ou 30 ans, ou à l'échelle du quartier, de la ville ou de la région ? Les enjeux sont à la fois méthodologiques et culturels, idéologiques et pragmatiques.

- **La mère de toutes les batailles !**

La cohésion sociale, prise au sens le plus large, constitue la finalité de toute « entreprise » de régulation de la vie en société. En ce sens, la Région Ile-de-France, comme toutes les collectivités territoriales françaises, doit œuvrer à la cohésion sociale de son territoire. Cela passe par la mise en œuvre des compétences que lui confère la loi. Mais plus largement et de manière plus implicite, elle se doit également d'encourager les initiatives locales contribuant à la cohésion sociale de son territoire.

Dans l'un de ses avisⁱ, le Ceser Ile-de-France préconisait « *de faire émerger un – observatoire – des initiatives locales contribuant à renforcer le lien social en Ile-de-France* ». Sa vocation serait d'assurer « *la mise en place d'un réseau d'informations autour des pratiques locales afin de mieux les identifier, les évaluer, les accompagner et les faire connaître* ».

- **Un facteur de réussite des politiques publiques régionales**

Plus prosaïquement, si la cohésion sociale n'est pas, en tant que telle, une compétence obligatoire du Conseil régional, elle constitue cependant une condition nécessaire à la bonne mise en œuvre des politiques publiques régionales, et réciproquement.

Pour ne prendre en exemple que les prérogatives liées au développement économique, le rapport FLORET du Ceserⁱⁱ Ile-de-France avait souligné le lien entre le développement économique d'un territoire et la qualité du lien social qui y règne. En insistant sur la dépendance entre l'attractivité et la compétitivité d'un territoire, la faiblesse de la cohésion sociale est ainsi un facteur pouvant venir affecter les dynamiques économiques que la Région met en œuvre.

Le rapport LINHART du Ceserⁱⁱⁱ constatait que de trop fortes inégalités économiques et sociales sur un territoire « *sont susceptibles de mettre à mal l'idéal Republicain et le pacte social sur le territoire* ». « *Si l'Ile-de-France est marquée par de bons indicateurs économiques, culturels et sociaux, au niveau global, elle recèle aussi des territoires où se concentrent de la pauvreté, de l'échec scolaire, un environnement dégradé et, parfois, une très forte densité de populations issues de l'immigration* ». L'Ile-de-France accueille ainsi le Département le plus pauvre et le plus riche de France, les écoles d'ingénieurs parmi les plus reconnues au monde, dont le nombre varie entre 26 000 et 30 000 « décrocheurs ».

Cependant si le lien entre la situation socio-économique d'un territoire et son niveau de cohésion sociale est bien réel, celui-ci n'est pas linéaire. En faisant le parallèle avec la situation internationale, les pays les plus pauvres ne sont pas nécessairement ceux au sein desquels la cohésion sociale est la plus faible. L'Audition par le Ceser Ile-de-France de Monsieur Gérard, Délégué National d'ATD Quart Monde, a par ailleurs mis en évidence que les situations de grandes précarités se résolvaient parfois plus en redonnant à chacun une place dans la société qu'en délivrant de « simples » aides financières directes.

- **Les difficultés de la mise en œuvre**

Sans préjuger de la sincérité de ses intentions, force est de constater que la Région, comme beaucoup d'acteurs, n'assure pas toujours le suivi de la contribution à la cohésion sociale des politiques sectorielles qu'elle met en œuvre, ou des initiatives locales qu'elle accompagne. La notion de « cohésion sociale » n'est, par exemple, abordée qu'à la marge dans le SDRIF¹ et SRDEII².

N'étant pas une compétence obligatoire, la cohésion sociale est essentiellement traitée par le Conseil régional via ses politiques sectorielles : transport, formation professionnelle, développement économique... Les effets de ces interventions sectorielles sur la cohésion sociale sont bien souvent indirects et à des échelles de temps bien supérieures aux contraintes opérationnelles des projets. Dans la pratique, cette contribution est rarement formalisée dans la conception des projets, ou alors de manière qualitative et globale. Si bien que dans la phase de mise en œuvre, cette préoccupation disparaît complètement des outils de suivi et de pilotage des projets : un aménageur ou un opérateur de transport, et ses donneurs d'ordres, seront bien souvent plus préoccupés par la date de livraison du chantier que par la contribution du projet à la cohésion sociale du territoire.

Ce sujet est bien une préoccupation régionale, nationale mais surtout transversale comme le souligne la séance plénière du CESE du 28 juin 2017.

Sur la base de ces constats, le Ceser Ile-de-France a préconisé dans un de ses avis « *une véritable prise en main, par le Conseil régional, au travers de ses politiques sectorielles, de la question du lien social comme vecteur de la cohésion social* », et « *de réaliser des études d'impacts des politiques sectorielles régionales sur la qualité du lien social* ».

1.2 De l'intérêt de l'analyse de la contribution à la cohésion sociale

- **Mesurer pour piloter**

Comme pour la mise en œuvre de toute politique publique, l'action régionale doit s'inscrire dans les orientations fixées, par un exécutif, garantir la bonne utilisation des deniers publics, et rendre compte aux citoyens de son efficacité. Cela concerne les politiques dont la Région a la charge, mais également les initiatives locales qu'elle accompagne ou encourage. Sans une méthode d'analyse des actions menées, c'est ainsi le cœur de la mécanique d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique qui peut-être est grippée.

L'intérêt d'analyser la contribution à la cohésion sociale est, pour la Région :

- d'une part d'assurer que ses actions correspondent bien aux priorités qu'elle s'est fixées. Au regard de la complexité et de l'interdépendance des mécanismes qui régissent la cohésion sociale d'un territoire, cet objectif est moins simple qu'il n'y paraît : le soutien à des actions communautaristes ou à des initiatives destinées à un cercle fermé de personnes montrent que le renforcement du lien social au sein d'un groupe d'individus n'a pas toujours pour conséquence le renforcement de la cohésion sociale du territoire qui l'accueille. Plus précisément il s'agit de pouvoir disposer des éléments suffisants pour arbitrer les différentes possibilités d'actions : est-il préférable de renforcer l'employabilité, mettre en place des classes « pilotes », lutter contre l'insécurité, contre l'isolement social ou améliorer le cadre de vie, pour renforcer le plus efficacement possible la cohésion sociale d'un territoire ?

- d'autre part, de rendre compte aux citoyens de l'efficacité de l'action menée. Or sans méthode d'analyse, le risque est grand de rester, comme cela est majoritairement le cas actuellement, dans

¹ Schéma directeur de la région Île-de-France

² Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

« tout le monde contribue en tout à la cohésion sociale », à l'instar de ce qui s'est passé dans le domaine du Développement Durable pendant longtemps. Car finalement, toute activité humaine non solitaire contribue potentiellement à la cohésion sociale : créer un emploi, développer une association culturelle, rénover un lycée pour améliorer les conditions d'étude des lycéens ou décloisonner des territoires par l'amélioration d'une infrastructure de transport.

L'estimation du rapport entre l'atteinte des objectifs et le coût engendré est indispensable à la « bonne utilisation » des deniers publics. Souvent perçue comme une justification des réductions des dépenses, la mesure de ce ratio favorise la prise en compte des bénéfices indirects des actions menées pour en justifier le coût. Par exemple, si un club de foot n'avait que vocation à faire courir des enfants derrière un ballon, l'intervention publique se justifierait difficilement (au-delà des enjeux de santé publique). Si en revanche, il permet d'apprendre le respect des règles et de la vie en collectivité, la rencontre de parents venant d'horizons différents, ou de redonner confiance à des jeunes en situation d'échec scolaire, le sens de l'intervention publique s'en trouve radicalement modifié. Le manque d'analyse de la contribution à la cohésion sociale des projets est sans doute, aujourd'hui, le premier frein à son renforcement. La mise en valeur de l'apport de ces initiatives au renforcement de la cohésion sociale, la possibilité de reproductibilité, le rapport bénéfice / investissement permettraient de valoriser ces initiatives et surtout de démultiplier les actions tout en suivant leur impact sur la cohésion sociale.

• **Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse : un outil d'approfondissement**

L'absence d'outil d'analyse de la cohésion sociale a également pour conséquence de pénaliser le rayonnement de la problématique et de cantonner le débat public à des discours d'intention généralistes. Une méthode d'analyse peut aider à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes (donneurs d'ordres, financeurs, porteurs de projets, acteurs locaux en lien avec l'initiative locale...) des projets contribuant au renforcement de la cohésion sociale : elle rend les actions beaucoup plus concrètes.

La « non formalisation » de la contribution des projets à la cohésion sociale peut en outre avoir l'effet pervers de dédouaner les porteurs de projets ou les citoyens de leurs responsabilités en la matière. Quel commerçant s'interroge sur sa contribution à la cohésion sociale lors du choix de son implantation ? Et sur quelle base cette contribution pourrait être soutenue par une politique publique si elle n'est pas analysée, au-delà du raisonnement simpliste : « Plus de commerces = Plus de cohésion sociale ». Dans cet exemple, la différence pour un quartier en termes de cohésion sociale, entre l'accueil d'une boulangerie et d'un Lavomatic, ne serait ainsi plus distingué. Finalement les porteurs de projets ne disposent pas des informations ou des sources d'informations leur permettant de prendre conscience de leur contribution, de la mettre en valeur voire de la faire financer ou la partager.

L'analyse est ainsi un vrai outil d'andragogie pour expliquer l'importance de la cohésion sociale et comment chacun peut y contribuer. Il s'agit de réaffirmer le rôle des porteurs de projets dans la cohésion sociale du territoire, et de les encourager à renforcer leurs actions au-delà de leurs domaines d'intervention privilégiés : un club de sport, une troupe de théâtre ou un réseau d'entrepreneurs disposent, par exemple, souvent de marges de manœuvre pour renforcer le lien intergénérationnel au sein de leur organisation. L'analyse doit ainsi permettre aux porteurs de projets de disposer d'un **outil approfondissement de leur projet**. Elle est aussi de mieux valoriser leurs actions auprès de leurs publics, partenaires et financeurs.

1.3 Perspectives à l'horizon 2030

La cohésion sociale est un objet idéal pour la réflexion prospective. Elle repose sur des structures essentielles pour former une société, tels que la solidarité, l'urbanité, des relations interpersonnelles bienveillantes (confiance spontanée, maîtrise de soi, respect de l'autre, courtoisie) et le partage (des droits et devoirs, des biens publics).

L'évolution de cette cohésion est donc critique pour l'avenir de nos sociétés. Sous l'effet de l'anonymat « urbain », des modes de vie et d'éducation actuels, d'un individualisme parfois exacerbé, de l'accroissement des inégalités... elle tend à se dissoudre dans les grandes agglomérations. Mais réapparaît tout aussitôt sous des formes alternatives, comme les communautés, ou nouvelles comme les réseaux digitaux ("réseaux sociaux"). En réalité la sociabilité semble plutôt changer drastiquement de forme plutôt que disparaître, se concentrant plutôt que se répartissant également.

Ce qui explique pourquoi le CESE étudie la question de la cohésion sociale depuis de nombreuses années. On peut alors se demander l'intérêt de l'étudier au niveau régional. C'est précisément dans les territoires métropolitains, et plus particulièrement capitalitains, que s'exprime le plus cette transformation et le risque d'une cristallisation identitaire et communautaire au détriment d'une société apaisée, sinon harmonieuse.

Il est donc de son ressort légitime de contribuer à faciliter cette transformation en veillant à en faire bénéficier l'ensemble de la population et aux éventuelles dérives qu'elle pourrait entraîner.

Cette territorialisation de l'action publique en faveur de la cohésion sociale peut s'exprimer sous de multiples formes, de l'incitation à la courtoisie affichée dans tous les lieux et transports publics relevant de la Région, à l'organisation d'une véritable gouvernance multi-niveaux en la matière.

La recommandation formulée par le Ceser concerne, notamment, l'encouragement des porteurs de projets que la Région finance à prendre en compte la dimension "cohésion sociale" sous la forme de questions dans un formulaire d'identification ou d'évaluation du projet, de type :

- Comment imaginez-vous le résultat de votre action dans 10 ans, puis dans 20 ans ?
- Pouvez-vous décrire ce qui aura changé dans le contexte dans lequel vous opérez (sport, théâtre, entrepreneuriat, etc.) à ces horizons ?
- Avez-vous pris en compte ces éléments de changement dans l'élaboration de votre projet et dans ses développements futurs (business plan, types d'activités) ?
- Si ce n'est pas le cas, et que vous souhaitiez insérer cette dimension prospective, sauriez-vous : quelle information chercher ? Et où la chercher ?

Cet encouragement pourrait aussi aller plus loin et fournir un véritable centre de ressources prospectives à destination de ces porteurs de projet, ouvert aussi à l'ensemble des partenaires de la Région.

Une section de ce centre de ressources serait consacrée à une méthodologie simplifiée de prise en compte du futur, par exemple à travers quelques questions-clés sur l'évolution du contexte (un territoire, une communauté spécifique, etc.), du sujet (le sport, le théâtre, le vieillissement) et des activités envisagées (cuisine à destination des personnes âgées, activités sportives dans une zone prioritaire, etc.). Cette pédagogie de l'action prospective aurait pour objectif de permettre à différents publics d'intégrer la réflexion prospective dans une définition dynamique (temporelle) de son projet.

Une autre section constituerait un portail vers :

- des ressources pédagogiques approfondies, au cas où certains souhaiteraient poursuivre cette approche prospective ;
- des sites offrant des données prospectives quantitatives (démographie, etc.) ou qualitatives (ouvrages, articles, revues de presse) sur l'avenir de certains sujets, secteurs, ou éléments de contexte.

1.4 Analyse de la contribution cohésion sociale au niveau des initiatives locales

La mesure de la cohésion sociale ou des facteurs y contribuant sont encore enclins à de nombreuses difficultés « théoriques ». Bertrand Roehner, maître de conférences à l'université Paris 7, explique dans un de ses travaux^{iv} la difficulté pour « *par exemple savoir qu'une hausse du taux de divorce de 25% se traduit par un affaiblissement de 4% de la cohésion sociale* ». Il conclut alors : « *Nul besoin de dire que dans l'état actuel des sciences sociales, nous ne disposons pas d'informations aussi précises* ». Le Conseil de l'Europe a œuvré pour « *l'élaboration d'outils de la connaissance de la cohésion sociale* »^v. La méthode proposée décompose quatre « familles » de questionnements, en une vingtaine de thèmes, et plus d'une centaine d'indicateurs ! A cette complexité « objective », s'ajoute une perception des citoyens parfois en décalage avec la réalité. Une enquête du CREDOC montre ainsi que 8 français sur 10 se figurent une société non unie^{vi}.

• Un outil d'aide à la décision

Sans nier l'utilité que pourrait avoir un dispositif d'évaluation stricto sensu des politiques publiques régionales en matière de cohésion sociale, le Ceser a choisi une approche simple et pragmatique.

Ainsi, le travail se focalise sur l'analyse de la contribution des initiatives locales. Pour ce qui est des politiques publiques régionales, il se concentre sur la manière dont la Région encourage ou accompagne ces initiatives sur le territoire francilien. L'analyse sera plus qualitative que quantitative. Mais l'ambition de la démarche présentée dans ce rapport est de développer une méthode qui, même simple, soit un outil d'aide à la décision pour le Conseil régional.

• S'affranchir des domaines d'intervention

La méthode a vocation à identifier les critères sur lesquels la contribution d'un projet à la cohésion sociale peut être analysée. C'est pourquoi elle s'affranchit des domaines d'intervention des initiatives locales qu'elle analyse : il est possible de favoriser les liens intergénérationnels aussi bien pour une initiative locale intervenant dans le domaine de la culture, que de la santé ou de l'économie.

L'objectif de la démarche n'est pas de juger la pertinence des projets et a fortiori celle du soutien financier de la Région. Ce travail est du ressort de la politique sectorielle afférente au projet.

Par exemple, le Conseil régional finance une troupe de théâtre avant tout sur des critères culturels, et non pas sur sa contribution à la réduction de la fracture numérique ou à la lutte contre les incivilités.

• Tenir compte des contraintes des porteurs de projets

Le Ceser est soucieux de ne pas ajouter de la pesanteur à des dispositifs, parfois complexes pour les « petits » porteurs de projets, et volumineux à traiter pour l'administration régionale. Les propositions retenues s'attachent donc à se greffer aux procédures régionales existantes et à mettre en place une méthode d'analyse simple et rapide sans devoir recourir à des compétences extérieures supplémentaires.

2. Les thématiques analysées dans le cadre de la cohésion sociale

1.1 Détermination des thématiques

Dans la continuité du précédent rapport élaboré par la section prospective, le Ceser Ile-de-France a sélectionné 6 thèmes représentant les enjeux de la cohésion sociale actuellement, mais également à l'horizon 2030 :

- réduction de la fracture numérique ;
- soutien des nouvelles formes d'économie de proximité (échange, entraide...) ;
- renforcement des solidarités (dons, accompagnement personnalisé, aides directes) ;
- développement de la participation
- accroissement de l'employabilité de « publics cibles » ;
- renforcement des liens intergénérationnels.

La sélection de ces thèmes et la proposition de critères d'analyse permettront de faciliter le suivi de la cohésion sociale en Ile-de-France, de mettre en perspective ces études et de fournir des éléments de prospective.

Les critères d'analyse sélectionnés par le Ceser Ile-de-France devraient être applicables à toutes les initiatives locales, quel que soit le domaine d'intervention de l'initiative locale.

Ces critères ne seraient, en aucun cas, des critères de jugement mais des outils proposés à la Région, voire aux porteurs de projet afin de :

- faciliter la définition du lien entre l'objectif de l'initiative et les actions menées par la Région quant à la cohésion sociale ;
- mettre en avant l'impact des initiatives locales quant au renforcement de la cohésion sociale ;
- partager des sources potentielles d'information quant à la perspective et à la prospective ainsi que des outils de suivi et de communication.

Pour chaque thème, il est proposé :

- des critères permettant de formaliser l'objectif (voulu, souhaité, ambitionné ou affiché) de l'initiative ;
- des indicateurs quantitatifs ou des questions ouvertes à poser aux porteurs de projets.
- les caractéristiques de ces éléments sont les suivantes :
- simples pour ne pas trop solliciter les porteurs de projets ;
- sélectifs (outil d'aide à la décision).

Pour rappel, un indicateur « est un élément d'information », il ne synthétise pas et n'est pas conclusif.

Par exemple, concernant le critère d'analyse du renforcement du lien intergénérationnel, celui-ci pourrait s'appliquer à un club de sport, une troupe de théâtre, une association d'entrepreneurs... et pourrait être : la coexistence de personnes d'âges variés au sein de l'initiative locale ? La présence de moins de 25 ans ou de plus de 75 ans ? L'écart-type de l'âge des adhérents ?

Afin de faciliter l'utilisation des outils proposés, le Ceser Ile-de-France a limité le nombre de thèmes et de critères d'analyses.

A partir de ces thèmes et critères d'analyse proposés, la Région Ile-de-France pourra mettre en évidence si les initiatives locales soutenues correspondent bien aux priorités du Conseil régional quant à la cohésion sociale et son évolution.

Les critères d'analyse proposés ne sont pas statiques et pourront faire l'objet d'évolution en fonction des avancées technologiques, des modifications de la société ... Cependant ces évolutions devront éviter toute rupture dans le suivi de l'analyse d'un thème.

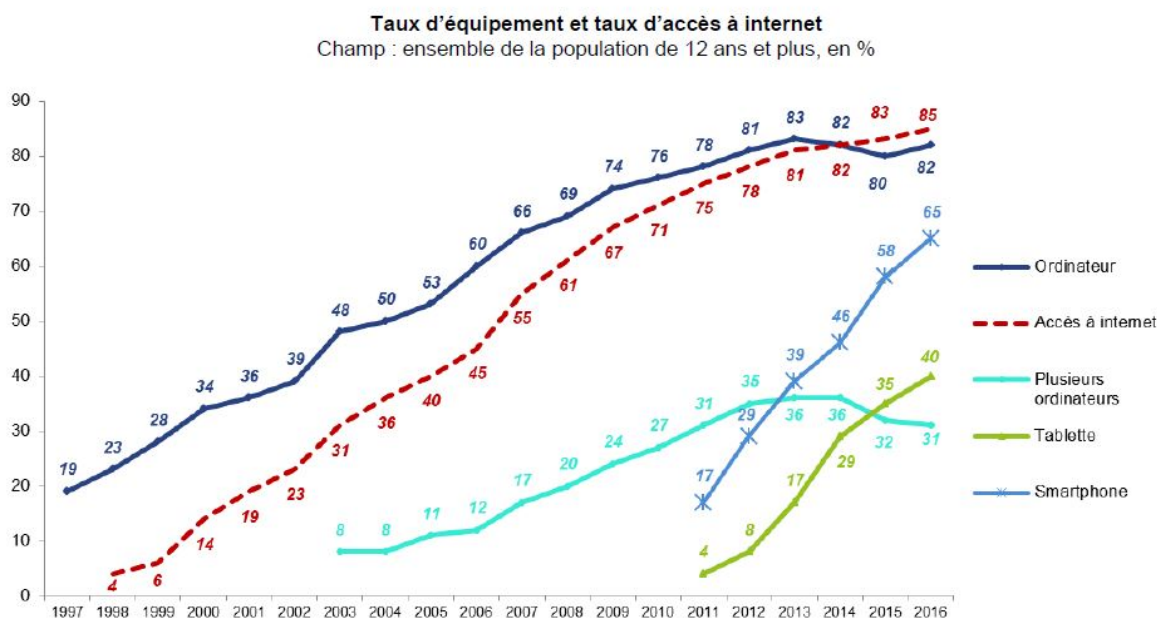
Pour chaque thématique sélectionnée, il est présenté une description des problématiques, les questions « types » à se poser, ainsi que des exemples afin de faciliter la compréhension du sujet.

1.2 Six critères thématiques

1.2.1 Réduire la fracture numérique

• Description du critère et informations

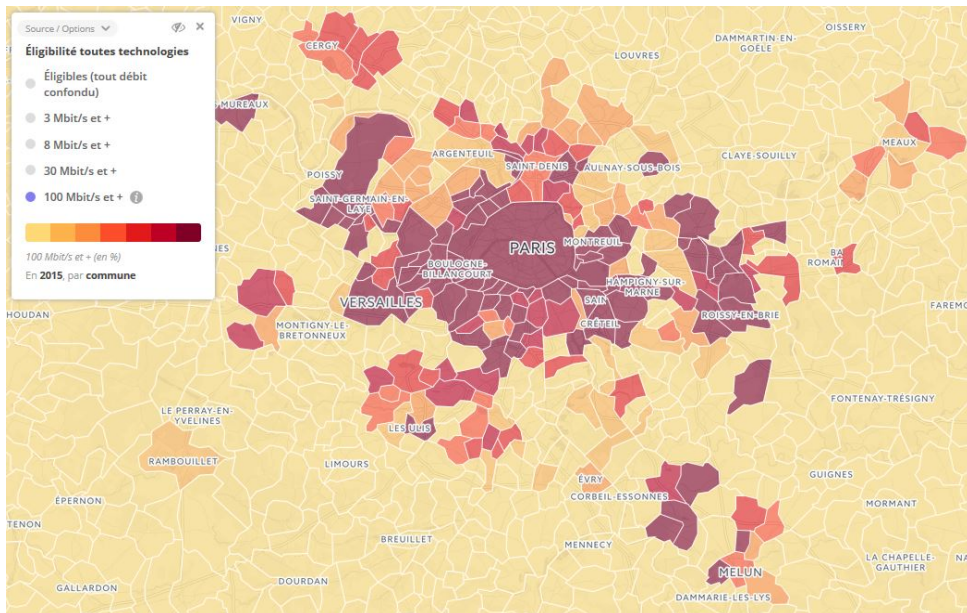
La fracture numérique désigne la disparité d'accès aux technologies informatiques et notamment Internet. Il s'agit d'une inégalité sociale et générationnelle, entre ceux qui s'adaptent, et ceux qui sont à l'écart de la transformation numérique de la société. D'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), « les personnes qui n'utilisent pas internet appartiennent aujourd'hui à des catégories de la population bien spécifiques : 78 % d'entre elles ont plus de 60 ans, 90 % d'entre elles n'ont pas le Bac et 44 % disposent de revenus inférieurs à 1500€ par mois dans leur foyer »¹. Les inégalités numériques se sont réduites, mais les personnes qui n'ont pas accès à internet (ou à un débit suffisant) apparaissent de plus en plus marginalisées par rapport à une tendance sociétale majeure.



Source : Baromètre du numérique 2016, ARCEP

¹ (Enquête sur les « Conditions de vie et Aspirations des Français », La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, par Régis BIGOT, Patricia CROUTTE et Emilie DAUDEY, CREDOC, de 2013)

Population ayant accès au réseau internet mobile 4G en fonction de leur opérateur mobile et de leur lieu d'habitation



Source : Base de données GEOFLA - IGN

Lutter contre la fracture sociale et culturelle implique d'investir deux volets : Il convient tout d'abord de permettre à la plus large fraction de la population d'avoir accès au numérique. A titre complémentaire, il s'agit également d'accompagner les personnes dans leurs utilisations, en prêtant une vigilance particulière à celles qui sont le moins à l'aise avec l'environnement numérique.

• Des questions à se poser pour mettre en avant comment une initiative locale peut participer au développement de la cohésion sociale

- Est-il nécessaire de disposer un ordinateur, un smartphone, ou un accès internet pour s'inscrire ou participer à l'initiative ?
- Est-il nécessaire de disposer d'un logiciel particulier (Word, Excel...), ou d'une application spécifique (doodle, pearltrees...) pour participer à l'initiative ? Est-elle payante ?
- Est-il nécessaire de disposer d'une messagerie électronique ou d'un compte (Facebook, twitter, Instagram, YouTube...) pour s'inscrire ou participer à l'initiative ?
- Est-il nécessaire de savoir utiliser un logiciel particulier (Word, Excel...), ou une application spécifique (doodle, pearltrees...) pour participer à l'initiative ?
- Quels moyens l'initiative met-elle en œuvre pour accompagner son public dans l'utilisation du matériel et des applications ? En particulier, une personne est-elle référente pour accompagner les adhérents ou les bénéficiaires dans leurs difficultés à utiliser les outils numériques ?
- Existe-t-il une communauté numérique concernant l'initiative (Facebook, Viadeo, Tweeter ...) ? Quel pourcentage des adhérents ou bénéficiaires de l'initiative les utilise-t-il ?

• Une illustration de comment une initiative locale participer à la réduction de la fracture numérique

« Notre collectif de chanteurs de musique country organise régulièrement des concerts. La programmation se fait parfois à la dernière minute. Afin de simplifier notre organisation, nous avons mis en place un blog permettant de savoir à tout moment où et quand nous jouons. Plusieurs de nos musiciens ne savaient pas comment se connecter et comment accéder aux informations. Certains ont même fini par abandonner la troupe se sentant isoler du reste du

groupe. Maggie, notre célèbre joueuse de banjo, organise, chaque année, une formation sur ½ journée, pour expliquer aux nouveaux membres comment utiliser ces nouveaux outils numériques. La troupe, et les salles, sont désormais au complet ! »

1.2.2 Soutenir les nouvelles formes d'économie de proximité

• Description du critère et informations

L'économie de proximité ne correspond pas uniquement à la proximité géographique. Cette économie prend en compte également la proximité de lien et d'échange.

L'économie de proximité se définit comme un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe : relation des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises, ancrage dans la vie locale. Son objectif est d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux. Elle se définit par son rapport au développement local. Elle est également source d'emplois induits et renforce la vitalité du territoire. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) observe que l'économie de proximité occupe une place importante dans l'économie. Face aux préoccupations environnementales, elle correspond de plus en plus aux attentes de la société. Ses entreprises ont mieux résisté que d'autres pendant la crise de 2009. Le CESE propose des pistes pour la soutenir : renforcer les synergies entre ses deux composantes, faire bénéficier ses acteurs d'outils efficaces de mutualisation et de coordination, l'inscrire dans le quotidien en facilitant les possibilités d'essaimage. Le Ceser Ile-de-France observe dans ce rapport l'économie de proximité sous un angle prospectif et met en avant que ce modèle d'économie permet de créer ou de recréer de la cohésion sociale. Les mots « nouvelles formes » sont utilisés car même si l'économie de proximité, existe depuis de nombreuses années (par exemple, le café du village permettant aux habitants de se retrouver), ce thème fait l'objet de formalisation que depuis quelques années.

• Des questions à se poser pour mettre en avant comment une initiative locale peut participer au développement de la cohésion sociale

- L'initiative locale permet-elle de développer une économie de proximité (entraide, échange de services, bons cadeaux, monnaies locales ...) ? En est-elle à l'origine ou bénéficie-t-elle d'une économie de proximité existante ?
- Quels sont les bénéficiaires (membres de l'organisation, grand public, publics spécifiques...) de cette économie de proximité ? Et quels sont les avantages dont ils profitent ?
- Quel est le ratio entre le budget de l'initiative et le nombre d'emplois créés (en y distinguant l'emploi local) ?

• Une illustration de comment une initiative locale peut soutenir les nouvelles formes d'économie de proximité

Notre association de quartier (Service d'Entraide et de Liaison ou SEL) a mis en place une bourse de mutualisation des ressources ou du matériel. Autrement dit, chacun de nos adhérents peut mettre à disposition son matériel de bricolage ou ses services (repassage, tonte du gazon ...) en échange de bons d'échange émis par l'association. Ces bons d'échange peuvent être échangés (2 bons correspondant à une heure de repassage peuvent être échangés contre 2 bons correspondant à la tonte d'un gazon ou à l'emprunt d'une perceuse pendant une demi-journée). Ces tickets peuvent être également achetés à l'association. L'argent permet d'acheter du matériel propre à l'association qui est mis à disposition de ses adhérents. Nos adhérents viennent régulièrement découvrir la nouvelle liste des prestations ou du matériel à disposition et peu à peu des clubs de passionnés de bricolage ou de pêche se retrouvent régulièrement dans les locaux ... Le café du village a développé un espace de vente de produits de premières nécessités. Cet espace permet à un nombre plus important d'habitants du village de se rencontrer tout au long de la journée, tout en ayant un lieu adapté à la discussion.

1.2.3 Renforcer les solidarités

- **Description du critère et informations**

La notion de solidarité reste intimement imbriquée à celle du lien social. Elle en épouse les différentes formes : familiales, intergénérationnelles, sociales, citoyennes... Les pratiques de solidarité peuvent donc se manifester de multiples manières. Les fondements de la solidarité sont finalement des formes d'échange et peuvent s'inscrire dans des logiques de réciprocité. Le terme de solidarité peut ainsi devenir un outil conceptuel majeur dans la comparaison des modèles sociaux : il permet l'analyse de la variabilité des formes de solidarité à différents échelons territoriaux et sociaux, et de la façon dont elles s'articulent au sein des sociétés contemporaines.

La solidarité, à travers les échanges, a plus d'impact et n'est pas limitée simplement à un échange entre deux personnes mais un individu peut donner à un autre qui transmet à un troisième et ainsi de suite.

Le Ceser Ile-de-France considérera dans ce rapport que la solidarité est l'un des moyens permettant de développer la cohésion sociale.

- **Des questions à se poser pour mettre en avant comment une initiative locale peut participer au développement de la cohésion sociale**

- L'initiative permet-elle de créer des échanges ou des liens, directs ou indirects ? Quels sont les publics concernés et à quelles échéances ?
- Des formes de solidarité sont-elles renforcées par la mise en place de l'initiative (familiales, intergénérationnelles, sociales, citoyennes ...) ?

- **Une illustration de comment une initiative locale peut renforcer les solidarités**

Nous avons mis en place un bus itinérant pour lutter contre l'isolement. Notre bus a été acheté suite à la réalisation d'un spectacle. La salle et les équipes artistiques sont bénévoles. Le bus est entretenu grâce à une subvention de la ville. Nous, bénévoles retraités, allons voir chaque jour des personnes isolées géographiquement de la ville pour échanger, ramener des courses ...

Des habitants ont obtenu un local de leur ville afin d'y installer un espace de « relooking » des personnes à la recherche d'un emploi. Du lundi au vendredi, un habitant bénévole propose à des demandeurs d'emploi de les relooker. Le coiffeur attendant ainsi que la boutique de vêtement offrent chaque jour pendant une heure leur service également. Les personnes bénéficiant de cette aide et trouvant un emploi deviennent bénévoles eux-mêmes et aident, à leur tour, d'autres habitants.

1.2.4 Développer la participation

- **Description du critère et informations**

La participation désigne les procédures, démarches ou actions faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant leur environnement, leur vie, leur quotidien ou l'organisation dont ils font partie

Ceci s'applique aussi bien à la gouvernance, à la démocratie participative, à la citoyenneté ou à l'écocitoyenneté qu'à la gestion d'organisations, d'entreprises, d'associations ou de groupes.

La participation comporte des stades variés qui vont de l'information à l'évaluation en passant par des processus relevant de la concertation. On reconnaît donc généralement plusieurs étapes à la participation :

➤ **L'information**, correspond à des communications de type unilatéral.

➤ **La consultation**, permet d'atteindre un niveau supérieur de participation. Toutefois, selon John Thompson, la consultation est à différencier de la participation puisqu'elle « consiste uniquement à demander aux personnes s'ils approuvent ou non ce qui a d'ores et déjà été choisi ».

➤ **La concertation**, par son fort niveau d'insertion du public, relève bel et bien de la participation. Ainsi les citoyens seront consultés et auront la possibilité de donner leur avis et de proposer de nouvelles idées.

➤ **La codécision**, consiste, en ce sens, en une « participation directe à l'élaboration de la décision ou une gestion déléguée ».

➤ **L'évaluation** représente un ultime niveau de participation, permet aux participants de « faire le point sur l'effectivité » de ce qui a été fait tout au long de ce processus.

La participation peut donc être plus ou moins collaborative selon les cas et être abordée sous cet angle.

• **Des questions à se poser pour mettre en avant comment une initiative locale peut participer au développement de la cohésion sociale**

- Quels apports attendez-vous de ces démarches participatives ? Comment les éléments obtenus sont-ils traités et utilisés ?
- Quelles formes (information, consultation, concertation, codécision, évaluation) prennent-elles dans l'initiative ? Est-ce une participation envers des citoyens ou liée à la gouvernance de l'initiative ?
- Qui est concerné (nombre de personnes impliquées et typologie) ? Combien de personnes participent ?
- Comment prenez-vous en compte la participation dans le cadre de la gouvernance de votre initiative ?

• **Une illustration de comment une initiative locale peut faciliter le développement de la participation citoyenne ou en matière de gouvernance**

Notre association locale de garde d'enfants à domicile et dans nos locaux manque de moyens pour répondre à l'ensemble des demandes. Nous avons mis en place un questionnaire auprès des parents et voisins afin de recueillir leurs attentes, leurs besoins et leurs idées. Le dépouillement des questionnaires a abouti à la mise en place d'un service d'information à la mairie et d'un processus d'appel au bénévolat afin d'aider à la gestion administrative. Il facilite le recrutement de salariés et la gestion des demandes.

Dans le cadre de la nouvelle politique de la ville mise en place en 2014 par le gouvernement, une commune a mis en place un conseil citoyen, composé de 50% d'habitants et 50% de représentants d'associations, après tirage au sort des candidats. L'objectif est d'associer, dès l'amont des projets de rénovation, les habitants qui bénéficieront des opérations afin de répondre au mieux à leurs attentes en fonction des possibilités opérationnelles qu'offre le projet.

1.2.5 Accroître l'employabilité de « publics cibles »

• **Description du critère et informations**

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'employabilité est « *l'aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle* ».

Vu par la région Ile-de-France :

Près de la moitié (45%) des demandeurs d'emploi franciliens ont un niveau inférieur à celui du bac. L'absence d'une qualification suffisante ou adaptée constitue un frein supplémentaire pour les personnes éloignées de l'emploi, ou menacées de l'être. Il est donc impératif de favoriser, en particulier pour les demandeurs d'emploi, l'accès à un premier niveau de qualification.

La Région décide de consacrer près de 57 % des crédits FSE du POR FEDER-FSE 2014-2020 à la formation des demandeurs d'emploi et à l'adaptation des compétences au marché du travail¹. Trois types d'actions peuvent être soutenus :

- Actions d'accompagnement des jeunes franciliens vers la qualification et l'emploi en proposant aux jeunes de 16-25 ans sans qualification des parcours adaptés à leurs besoins ;
- Actions visant à augmenter l'employabilité des franciliens les moins qualifiés en leur proposant des parcours de formation correspondant à leur projet professionnel et aux opportunités de travail du territoire ;
- Actions visant à augmenter l'employabilité de publics spécifiques et notamment des personnes demandeurs d'emploi en situation de handicap et des personnes placées sous-main de justice et des jeunes sous protection judiciaire.

Au-delà des strictes problématiques des compétences professionnelles, l'action sur l'employabilité revêt également un travail sur le savoir-être dans l'entreprise ou sur la maîtrise de la langue française.

Les publics cibles sont les jeunes franciliens (de 16 à moins de 26 ans) sans emploi et peu ou pas qualifiés, demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés ou personnes en situation de handicap, personnes placées sous-main de justice ou sous protection judiciaire. A cela peut s'ajouter des publics « invisibles », au sens où des personnes sont sorties de tous dispositifs d'accompagnement et ne bénéficient en conséquence pas de politiques publiques de l'emploi. Les missions locales sont, pour certaines d'entre elles, la seule porte d'entrée vers un retour à l'emploi ou au moins une réflexion sur leur employabilité. En dépit de ces priorités, les questionnements proposés concernent tous les types de public.

- **Des questions à se poser pour mettre en avant comment une initiative locale peut participer au développement de la cohésion sociale**

- Quels sont les publics cibles ? L'initiative permet-elle d'en développer l'employabilité ? Quelles sont les compétences travaillées et développées ? Pourquoi ?
- Comment l'initiative mesure-t-elle le développement de l'employabilité du public visé ? Prend-t-elle en compte l'évolution du marché du travail et l'évolution des métiers ?

- **Une illustration de comment une initiative locale peut accroître l'employabilité des publics cibles**

« Notre association récupère des costumes, des cravates, des tailleurs auprès de particuliers, de collectivités ou d'entreprises. Après nettoyage, ceux-ci sont mis à disposition de personnes en recherche d'emploi. Lors de cette mise à disposition, des bénévoles conseillent et accompagnent les demandeurs d'emploi dans la recherche de la tenue mais également dans la prise de parole et la première impression dégagee. »

L'association « Passeport Avenir » est par ailleurs venue témoigner devant la section prospective du Ceser de ses actions. Leur programme « Ambition » s'adresse aux lycéens de 2nde, 1ère et terminale des filières technologiques et professionnelles. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves aux parcours d'études de l'enseignement supérieur et de les préparer à un avenir professionnel ambitieux. Il vise via des ateliers et des visites de site à éclairer sur les possibilités d'orientation et de débouchés, à développer l'ambition scolaire et à décrypter les clés et codes de l'entreprise. Une de leur bénéficiaire témoigne par exemple que : « Grâce aux simulations d'entretiens

¹ Lors du colloque Maîtrise de la langue française, organisé par le Ceser le 10 octobre 2017, la Présidente de la Région Île-de-France, a par ailleurs annoncé que la lutte contre le décrochage scolaire serait la Grande Cause régionale 2018.

d'embauche, j'en sais un peu plus sur le déroulement et choses à faire et à ne pas faire. Savoir qu'il faut s'adapter à l'entreprise, connaître les règles et codes à respecter. »

1.2.6 Renforcer les liens intergénérationnels

• Description du critère et informations

Le concept « intergénérationnel » implique une dimension dynamique des relations qui peuvent lier différentes générations entre elles, de façon à apporter bien-être pour les uns et bienfaits pour les autres.

Ce sujet suscite actuellement beaucoup d'intérêt comme en témoignent de nombreuses associations le mettant en pratique, des discours politiques ou encore des articles diffusés dans des journaux ou magazines.

L'intergénérationnel recouvre des réalités différentes, implique des acteurs aux profils divers. A ce titre, la démarche intergénérationnelle doit prendre en compte cette diversité tout en s'appuyant sur les éléments communs qui la rassemblent. Actuellement ce concept qualifie de nombreux projets visant à renforcer les liens sociaux entre générations, à favoriser la transmission de savoirs mais aussi de « Mémoires » et recouvre ainsi une grande variété de réalités, d'actions et d'objectifs.

Un projet intergénérationnel se construit en deux étapes. La première concerne la définition d'un intérêt « général » partagé et l'identification de groupes d'âge suffisamment contrastés pour que la notion de génération soit effective. La deuxième concerne l'organisation rigoureuse d'activités partagées. Le projet repose donc sur des valeurs partagées par les différents publics visés, il veille à ce que tous les acteurs impliqués en retirent une satisfaction personnelle.

• Des questions à se poser pour mettre en avant comment une initiative locale peut participer au développement de la cohésion sociale

Quelques enjeux pour une collectivité territoriale, votre initiative permet-elle de :

- faciliter la transmission entre générations (dans les deux sens),
- intégrer des individus de diverses générations,
- développer une plus grande solidarité entre les individus et les générations,
- créer du lien intergénérationnel adapté aux spécificités et aux besoins identifiés,
- permettre un maintien et un développement des activités sur le territoire, notamment en favorisant l'installation des jeunes et des familles,
- favoriser l'émergence d'une solution ayant un bilan économique et social global positif et ainsi participer à la minimisation des coûts du vieillissement de la population (notamment pour les territoires ruraux),
- permettre un meilleur état de santé pour les individus?

• Une illustration de comment une initiative locale peut renforcer les liens intergénérationnels

Dans le cadre d'un appel à projet, soutenu par le Fond Social Européen (F.S.E.), il est envisagé la création, sur un territoire rural, d'un espace d'accueil et d'animation (bureaux, espaces de jeux, salle d'activités modulable, cafétéria, espace internet, buanderie collective), quatre blocs (petits béguinages) de dix maisonnées disposées en carré autour d'un patio avec des espaces communs et adaptés à la mobilité réduite, et dix pavillons mitoyens pour familles et enfants avec un petit jardin individuel. Le projet vise ainsi à développer du lien social durable et de l'activité économique sur les territoires ruraux à travers la dispersion de pratiques favorisant les solidarités intergénérationnelles adaptées aux spécificités du monde rural.

Lire et faire lire

À la demande de l'enseignant, et en cohérence avec le projet et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petits groupes, une ou deux fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre générations. L'association peut intervenir dans les écoles, collèges, centres de loisirs, centres pour la petite enfance, crèches, hôpitaux, etc.

Une réponse pour éviter la montée d'actes violents à la maternelle : un projet intergénérationnel avec un centre d'accueil de jour Alzheimer

Face au constat d'une montée d'actes violents en récréation et plus contenus en classe, puis aux impressions de parents d'une violence installée, la directrice de l'école, engage la réflexion avec son équipe.

Le projet retenu est celui d'activités entre de jeunes élèves des grandes sections de maternelle et des personnes atteintes de troubles de la mémoire en phase débutante ou intermédiaire.

L'approche intergénérationnelle, à l'appui de valeurs humanistes, donne sens à des projets d'actions citoyennes, tout en favorisant des apprentissages. Chaque projet réaffirme l'utilité et la dimension irremplaçable des situations d'échanges humains entre les générations avec les effets de tolérance, de respect et de motivation qu'ils ont toujours suscités pour les enfants, pour les aînés, pour les maîtres et les animateurs partenaires. Différents ateliers visant à une stimulation cognitive ont été mis en place toutes les deux semaines : atelier mémoire, atelier danse, atelier de décoration florale, atelier de psychomotricité, atelier de comptines et de chansons, atelier de créations artistiques.

A la vue des bilans engagés, la motivation "des deux âges de la vie" est forte et constante. Depuis une classe de CM1 a participé au projet avec des bénéficiaires et des motivations aussi bien pour les élèves que pour les retraités.

3. Les modalités de mise en œuvre de l'outil d'analyse de la cohésion sociale

La section « prospective » du Ceser Ile-de-France a pu constater lors des auditions et des entretiens que les apports des initiatives locales à la cohésion sociale étaient nombreux et variés. Cependant, il ne semble pas exister à ce jour d'outil d'analyse commun pour faciliter la mise en avant de ces apports. Le Ceser a souhaité créer et mettre à la disposition du Conseil Régional un outil de DETECTION des apports d'une initiative à la cohésion sociale. Celui-ci pourrait être utilisé systématiquement par le Conseil régional lors de la réception d'un dossier de demande de subvention, dans le cadre d'une analyse.

Cet outil, légèrement adapté, peut être également utilisé comme un outil de VALORISATION. Celui-ci pourrait être envoyé par le Conseil Régional au porteur d'initiative afin de l'accompagner dans la valorisation de son apport quant à la cohésion sociale. Le Ceser propose en annexe, une version de ce questionnaire, pouvant être utilisé comme outil de VALORISATION.

Cet outil peut également permettre à la Région de mettre en exergue sa contribution à la cohésion sociale via les actions qu'elle subventionne. Toute action de communication, susceptible de souligner l'importance de la cohésion sociale et de ses enjeux, est bénéfique pour la prise en compte de cette problématique par les décideurs locaux. Pour rappel, l'outil ne vise pas tant à détecter l'initiative remarquable qu'à systématiser la prise en compte de la cohésion sociale dans les actions menées sur le territoire.

Remarques : Les questions formulées dans cet outil ont une entrée thématique. Pour chacune d'entre elles, il est conseillé de garder à l'esprit les enjeux plus transversaux liés à l'analyse de la contribution à la cohésion sociale d'initiatives locales. Le territoire d'action de l'initiative et les actions de même nature existantes sur le territoire peuvent constituer des éléments importants des réponses. Le public visé, le nombre de personnes impacté par l'initiative, la durée et la fréquence des actions sont également des questionnements importants à prendre en compte.

Un outil de détection

- **Objectifs de l'initiative**

.....

.....

- **Résultats attendus**

.....

Thématiques retenues*	
Réduction de la fracture numérique	Comment l'initiative permet-elle de faciliter l'accès au matériel informatique et au réseau numérique ?
	Comment l'initiative accompagne-t-elle le public cible dans le cadre de l'utilisation des applications qu'elle met à leur disposition ?
Soutien des nouvelles formes d'économie de proximité	L'initiative locale permet-elle de développer une économie de proximité (échange de services, bons cadeaux, monnaies locales ...) ? En est-elle à l'origine ou alimente-t-elle une économie de proximité existante ?
	Quels sont les bénéficiaires (membres de l'organisation, grand public, publics spécifiques...) de cette économie de proximité ? Et quels sont les avantages dont ils profitent ?
Renforcement des solidarités	Quelles formes de solidarités sont renforcées par la mise en place de l'initiative (familiales, citoyennes ...) ?
Développement de la participation	Comment l'initiative permet-elle d'informer, de consulter, de concerter, de codécider, d'évaluer avec le public cible ?
	Comment fonctionne la gouvernance de l'initiative ? Comment y est développée la participation des parties prenantes ?
Accroissement de l'employabilité de « publics concernés »	Comment l'initiative développe-t-elle l'employabilité du public visé ? Prend-t-elle en compte l'évolution du marché du travail et l'évolution des métiers ?
Renforcement des liens intergénérationnels	Comment l'initiative permet-elle de développer les liens entre les individus et les générations ?

* : thématiques non exhaustives, retenues dans le cadre des travaux du Ceser¹

¹ Cf. rapport de Mme LINHART : « Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Ile-de-France à l'horizon 2030 » (2014)

Conclusion

Suite au rapport LINHART du Ceser¹, le Ceser a mis en avant la nécessité de travailler sur la cohésion sociale en Ile-de-France en analysant clés initiatives locales. Cet état des lieux ainsi que le suivi des actions d'amélioration proposées doivent être centralisés et analysés par un observatoire à l'échelle régionale. La mise en place de celui-ci ne sera possible que si le Conseil Régional dispose des outils appropriés et faciles d'utilisation.

Préconisations

A travers les auditions, les entretiens et les échanges, le Ceser a pu mettre en évidence que la cohésion sociale serait renforcée si les actions sont systématiques et régulières. De plus, le Ceser a pu constater que peu d'outils de détection et de valorisation de la cohésion sociale existent.

Le Ceser propose :

- Une méthodologie d'analyse de la cohésion sociale à travers la sélection de six thèmes : la réduction de la fracture numérique, le soutien aux « nouvelles » formes d'économie de proximité, le renforcement des solidarités, le développement de la participation, l'augmentation de l'employabilité de « publics cibles » et le renforcement des liens intergénérationnels.

Pour faciliter la compréhension de ces thèmes, le Ceser a rédigé des fiches explicatives.

- Un outil de DETECTION à travers un questionnaire simple et opérationnel. Le Ceser a créé cet outil afin de souligner, à travers les thèmes choisis, l'apport des initiatives locales quant à la cohésion sociale, facilement et rapidement en 10 questions. En systématisant l'utilisation de cet outil, le Conseil Régional peut mieux formaliser l'apport de l'investissement de la Région quant à la cohésion sociale.

- Une seconde version de cet outil pouvant être utilisé comme un outil de VALORISATION de l'apport des initiatives à la cohésion sociale. Cet outil permet à la Région de valoriser la sélection des actions soutenues et leurs apports quant à la cohésion sociale.

Le Ceser préconise également l'insertion de critères permettant de faire le lien entre les actions d'une initiative et la cohésion sociale, dans les bilans demandés aux porteurs de ces initiatives.

¹ Cf. rapport de Mme LINHART : « Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Ile-de-France à l'horizon 2030 » (2014)

ⁱ Avis n°2016-13 du 26 octobre 2016 du Ceser Ile-de-France – « Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Ile-de-France à l’horizon 2030 » (Rapporteurs : Jean-Paul Lafitte et Danièle Linhart)

ⁱⁱ Rapport du 27 mai 2004 du Ceser Ile-de-France : « l’attractivité de l’Ile-de-France à l’horizon 2025 » (Rapporteur Claude Floret)

ⁱⁱⁱ Avis n°2016-13 du 13 octobre 2016 du Ceser Ile-de-France – « Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Ile-de-France à l’horizon 2030 » (Rapporteur : Danièle Linhart)

^{iv} Bertrand Roehner, « Comment mesurer la cohésion sociale ? », Annuaire de l’EHESS [En ligne], 2005. URL : <http://annuaire-ehess.revues.org/17261>

^v Methodological guide to the concerted development of social cohesion indicators. ISBN 92-871-5742-1

^{vi} Baromètre de la cohésion sociale – Rapport du CREDOC N° R275 - Juin 2011 – Sandra Hoibian

Annexe

Déclinaison de l'outil en un outil de valorisation

Préambule : Les questions formulées dans cet outil ont une entrée thématique. Pour chacune d'entre elles, il est conseillé de garder à l'esprit les enjeux plus transversaux liés à l'analyse de la contribution à la cohésion sociale d'initiatives locales. Le territoire d'action de l'initiative et les actions de même nature existantes sur le territoire peuvent constituer des éléments importants des réponses. Le public visé, le nombre de personnes impacté par l'initiative, la durée et la fréquence des actions sont également des questionnements importants à prendre en compte.

- **Objectifs de l'initiative** :
- **Résultats attendus** :

Thématiques retenues *	Questions
Réduction de la fracture numérique	Comment votre initiative permet-elle de renforcer l'accessibilité au matériel informatique ou à des abonnements internet ?
	Comment votre initiative accompagne-t-elle les utilisateurs des applications qu'elle met à leur disposition ?
Soutien des nouvelles formes d'économie de proximité	Votre initiative locale permet-elle de développer une économie de proximité (échange de services, bons cadeaux, monnaies locales ...) ? En est-elle à l'origine ou bénéficie-t-elle d'une économie de proximité existante ?
	Quels sont les bénéficiaires (membres de l'organisation, grand public, publics spécifiques...) de cette économie de proximité ? Et quels sont les avantages dont vous profitez ?
Renforcement des solidarités	Quels sont les échanges que votre initiative permet de créer ?
	Quelle forme de solidarité est renforcée par la mise en place de votre initiative (familiales, citoyennes ...) ?
Développement de la participation	Pourquoi votre initiative a-t-elle mis en place cette participation ?
	Comment votre initiative permet-elle d'informer, de consulter, de concerter, de codécider d'évaluer avec le public cible ?
	Comment fonctionne la gouvernance de votre initiative ? Comment y développez-vous la participation des parties prenantes ?
Accroissement de l'employabilité de « publics concernés »	Quels sont les publics cibles en matière d'employabilité ?
	Comment votre initiative mesure-t-elle le développement de l'employabilité du public visé ? Prend-t-elle en compte l'évolution du marché du travail et l'évolution des métiers ?
Renforcement des liens intergénérationnels	Comment votre initiative permet-elle de renforcer des liens intergénérationnels ?
	Comment votre initiative permet-elle de développer un lien entre les individus et les générations ?

* : thématiques non exhaustives, retenues dans le cadre des travaux du Ceser¹

¹ Cf. rapport de Mme LINHART : « Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Ile-de-France à l'horizon 2030 » (2014)



Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France
33 rue Barbet-de-Jouy • 75007 Paris • Tél. : 01 53 85 66 25

www.ceser-iledefrance.fr • [@ceseridf](https://twitter.com/ceseridf)